



PLANÈTE EN HÉRITAGE

Le journal de la transmission - n°24 - août 2024

L'EAU DOUCE, UNE RESSOURCE SOUS PRESSION

DOSSIER SPÉCIAL

L'or bleu, fin de l'abondance ?

P.2-4

ON AVANCE ENSEMBLE

Partageons nos succès

P.5-6

FOCUS TRANSMISSION

Mieux comprendre le legs

P.7

TÉMOIGNAGE

« Mon espoir pour demain »

P.8



L'OR BLEU, FIN DE L'ABONDANCE?

L'eau est un bien commun dont nous dépendons tous pour notre survie. Hélas, cette ressource vitale est de plus en plus menacée par les activités humaines. Face au risque d'une pénurie, le WWF riposte !

Source de vie

Sans eau, il n'y aurait pas de vie sur Terre. A priori, la planète qu'on dit « bleue » semble regorger de cette ressource indispensable. Pourtant, force est de constater que l'eau se fait de plus en plus rare. Au cours des quarante dernières années, plus de la moitié des eaux naturelles mondiales ont été « détruites ». 25% des cours d'eau d'Europe occidentale et méridionale sont pollués à un niveau extrême. 50% des zones humides françaises ont disparu au cours des trois dernières décennies. Depuis trente ans,

les eaux brutes se dégradent de façon inquiétante, polluées par les nitrates et les pesticides à cause d'une politique agricole productiviste. Et depuis quelques années, en raison du phénomène de sécheresse, le spectre de la pénurie d'eau nous hante.

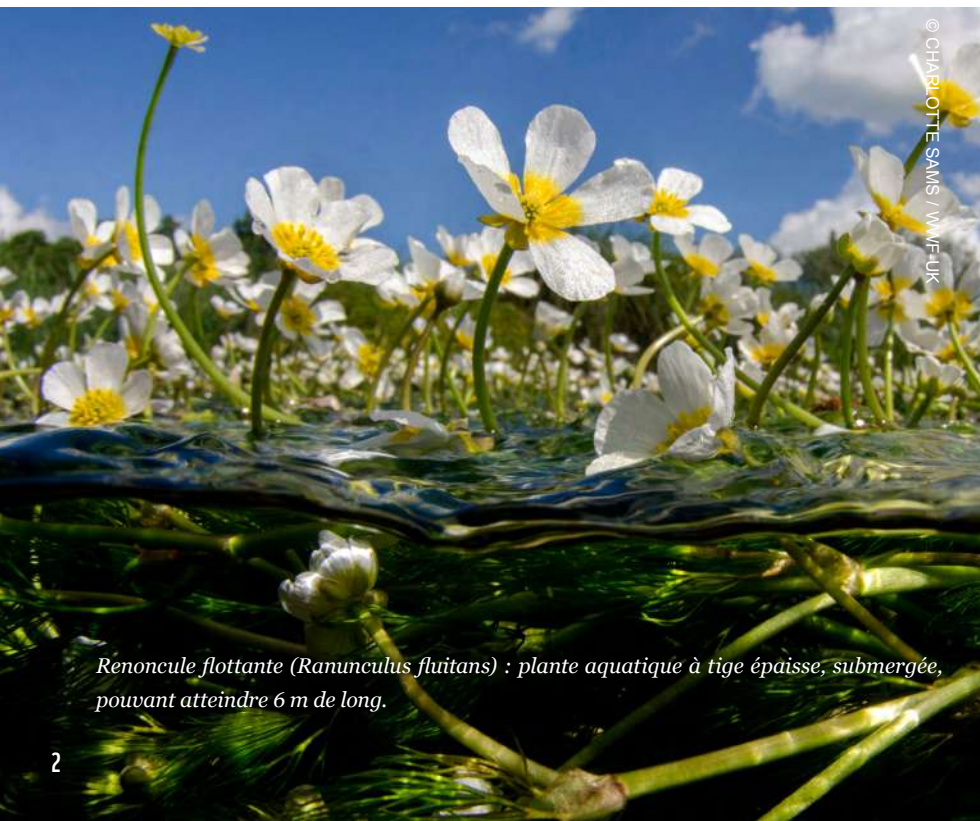
Le fléau de la sécheresse

La sécheresse qu'a connue l'Europe en 2022, et particulièrement la France, est probablement la plus sévère depuis au moins un demi-siècle, conjuguant faibles précipitations et températures records. Dans certains territoires, la faible disponibilité

de la ressource en eau est devenue critique au point de menacer l'approvisionnement en eau potable. Plusieurs communes ont dû se faire livrer de l'eau par camions-citernes. Dans les départements en situation de crise, les agriculteurs n'avaient plus le droit d'irriguer. Certains ont déploré des pertes de production. Les épisodes de sécheresse impactent aussi directement la biodiversité. Dans les milieux aquatiques, les espèces souffrent de la détérioration de la qualité de l'eau suite à l'échauffement et à la moindre dilution des pollutions. La quantité d'oxygène diminue et des algues prolifèrent, ce qui peut être mortel pour les poissons, les amphibiens, les insectes et les crustacés. La végétation pâtit également de l'assèchement des sols. Elle se fragilise et devient plus sensible, notamment aux feux de forêt...

Des facteurs conjugués

La sécheresse est certes directement corrélée à la météorologie des précédents mois. Toutefois, elle est clairement aggravée par les activités humaines. L'aménagement du territoire, au travers de l'artificialisation des sols et de l'intensification de l'agriculture, est lui aussi en cause. Il a longtemps visé l'évacuation des eaux le plus rapidement possible de nos villes et de nos campagnes, favorisant le ruissellement au détriment



© CHARLOTTE SAMS / WWF-UK

Renoncule flottante (Ranunculus fluitans) : plante aquatique à tige épaisse, submergée, pouvant atteindre 6 m de long.

L'eau douce est une eau dont la salinité est très faible ou nulle, par opposition à l'eau de mer et à l'eau saumâtre. C'est l'eau de pluie, l'eau des rivières, des lacs, des nappes phréatiques, des glaciers ou encore des tourbières. Sa très faible salinité permet sa consommation. C'est un critère de potabilité essentiel.

de l'infiltration et de la recharge des nappes. Le changement climatique accentue la problématique. Avec le réchauffement, la disponibilité de la ressource en eau va baisser de manière variée sur les territoires. Enfin, nos prélèvements excessifs ont une grande part de responsabilité. En France, 58% de l'eau est utilisée pour l'agriculture! Sur certains territoires, cette dernière capte plus de 80% de la ressource en été, au moment où l'on en manque le plus cruellement, pour irriguer moins de 7% des terres agricoles...



*L'échasse blanche (*Himantopus himantopus*) vit principalement près des marais d'eau douce et se nourrit dans les eaux peu profondes.*

Préserver la ressource en eau

Pour que les humains et la nature disposent d'un approvisionnement suffisant, le WWF protège les écosystèmes d'eau douce. Parce que cette dernière constitue une priorité absolue, le WWF agit pour une juste exploitation des ressources hydriques et combat les projets d'aménagement qui nuisent à l'environnement et la pollution des écosystèmes d'eau douce. Nos équipes s'engagent pour la revitalisation des plans d'eau et luttent pour la sauvegarde des derniers cours d'eau naturels. Mais pour améliorer l'état quantitatif et qualitatif de nos rivières, repenser l'usage des ressources qui nousentourent et

l'ensemble de nos modes de vie est essentiel. Nous devons inventer de nouveaux modèles plus efficaces, plus équilibrés, plus durables, en commençant par hiérarchiser les usages de l'eau.

C'est pourquoi le WWF appelle à faire preuve de sobriété dans les usages agricoles en favorisant les cultures moins gourmandes en eau et en mettant en œuvre des outils de pilotage de l'irrigation. Pour y parvenir, nous avons besoin de l'engagement de tous: celui des décideurs publics, dont on attend des politiques ambitieuses, à la hauteur des enjeux, mais aussi celui de chacun d'entre nous, car les particuliers, en additionnant leurs efforts, ont le pouvoir de faire bouger les lignes.



Planter des haies, remparts contre la sécheresse

Au WWF, nous croyons fermement aux vertus de l'agroforesterie pour améliorer l'état quantitatif et qualitatif de la ressource en eau.

L'agroforesterie place l'arbre au cœur des systèmes de production. En associant des arbres aux cultures sur une même parcelle, cette pratique ancestrale permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements.

C'est pourquoi en 2023 nous lançons une campagne pour promouvoir l'agroforesterie. L'objectif : récolter 100 000 euros pour planter 14 km de haies aux abords de cultures et former les agriculteurs à l'agro-écologie, une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

À ce jour, nous avons dépassé nos objectifs avec plus de 115 000 euros collectés grâce à votre générosité. 100 euros correspondent à 20 arbres plantés permettant de constituer une haie de 20 mètres de long !

Les atouts des haies



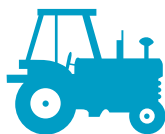
Une biodiversité plus grande

Par leur fraîcheur et leurs branchages, les haies constituent des corridors écologiques précieux qui peuvent abriter de très nombreuses espèces, dont certaines avaient tendance à disparaître ces derniers temps.



Des sols mieux irrigués et un microclimat plus frais

L'agroforesterie par l'association d'arbres aux grandes cultures permet de réduire le ruissellement des eaux ainsi que l'érosion et l'évaporation des sols. Elle génère aussi un microclimat plus respirable aux abords des haies et des alignements d'arbres.



Des avantages aussi pour les agriculteurs

Avec des terres protégées et mieux irriguées grâce aux haies, les agriculteurs peuvent augmenter leur productivité. Ils peuvent également diversifier leurs revenus grâce aux récoltes issues des arbres.

LE MOT DE NOTRE EXPERT

Même lors d'années pluvieuses, les contrastes de plus en plus forts entre l'été et l'hiver incitent à une vigilance constante sur les usages de l'eau. La sécheresse hydrologique résulte notamment d'une allocation inégale de la ressource en France, 58 % de l'eau consommée est utilisée pour l'agriculture.

À votre échelle, vous pouvez agir. Aujourd'hui, les cultures les plus gourmandes en eau sont celles destinées à l'alimentation des animaux d'élevage... que nous consommons sous forme de viande. En somme, bien qu'au premier abord le lien de cause à effet ne saute pas aux yeux, en mangeant moins de viande et en privilégiant des produits d'élevage de plein air et nourris à l'herbe, vous contribuerez à une meilleure gestion de la ressource en eau à l'échelle mondiale!

JEAN ROUSSELOT,
Responsable Eau douce au WWF France

Partageons NOS SUCCÈS

Réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, pollution plastique... Face à l'ampleur de la tâche, nous pouvons nous sentir démunis. Pourtant, si nous unissons nos forces, nous avons le pouvoir de construire un monde meilleur pour les générations à venir. Un monde où l'Homme vit en harmonie avec la nature. Voici quelques exemples de victoires que nous avons remportées ensemble. Merci à vous !

La Nouvelle-Calédonie met ses eaux à l'abri

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie vient de créer 105 000 km² de nouvelles réserves marines au beau milieu de la mer de Corail, plaçant ainsi 10% de son espace maritime sous protection forte. Cinq nouvelles réserves naturelles voient ainsi le jour, une intégrale est mise en place, tandis que deux autres voient leur niveau de protection rehaussé, passant de réserve naturelle à réserve intégrale.

Désormais, le Parc naturel de la mer de Corail compte 136 830 km² de réserves de protection forte, soit 10% de l'espace maritime calédonien. Cela en fait la plus grande zone de protection forte de l'espace maritime français devant celle des Terres Australes et Antarctiques Françaises (120 167 km²).

Le WWF se réjouit de cette étape et continuera à accompagner les efforts du gouvernement de l'archipel pour renforcer la gestion d'autres zones à enjeux de conservation de son espace marin. Ce projet est également l'occasion de consacrer la vision culturelle kanak de l'océan, et plus particulièrement l'importance des monts sous-marins qui constituent un monde de silence, de tranquillité et de paix où reposent les esprits.



© CAT HOLLOWAY / WWF



© WILD MONDERS OF EUROPE / MAURIZIO BANCARELLI / WWF

Trois nouveaux parcs nationaux en Belgique

La Flandre est souvent perçue comme une région grise voire austère. Pourtant, la nature y est abondante et mérite qu'on la protège. C'est précisément l'ambition du ministère de l'environnement qui vient d'annoncer la création de trois parcs nationaux dans la région.

Le premier est situé dans la vallée de l'Escaut, vaste réseau de rivières qui abrite une faune et une flore exceptionnelles, dont l'iconique loutre!

Le deuxième parc national se trouve au cœur du Limbourg. Bosland est la plus grande réserve naturelle de Flandre et héberge des espèces emblématiques, telles que les sangliers et les loups. Plus de 6500 hectares de forêts qui, grâce à ce nouveau statut vont bénéficier de fonds supplémentaires alloués à leur protection.

Le troisième parc national inclut plus de 10 000 hectares des forêts brabançonnaises qui concentrent des arbres monumentaux. Des espèces rares telles que les musaraignes, les blaireaux, les lucanes cerfs-volants et les bruants jaunes y ont élu domicile.

Le WWF travaille avec deux parcs nationaux sur les trois créés : dans la Vallée de l'Escaut et à Bosland nous menons des projets de restauration de la nature.

Un havre de paix pour les grands cétacés du Chili

L'histoire de l'île chilienne de Guafo, c'est un peu celle d'une rédemption. L'ancienne station baleinière foisonne aujourd'hui de vie ! Elle est devenue un corridor écologique¹ pour les rorquals bleus, les baleines à bosse et bien d'autres animaux marins...

Les chasseurs de l'époque n'avaient pas choisi ce lieu par hasard. Guafo se trouve dans le golfe du Corcovado, qui sépare le Chili continental de l'île de Chiloé. Grâce à l'apport d'eau douce, provenant de la fonte des glaciers andins, le krill s'y développe en abondance, ce qui en fait une aire d'alimentation et de reproduction idéale pour les rorquals bleus. C'est également un arrêt fréquent pendant l'été austral pour d'autres cétacés.

Ce couloir, où sévissait autrefois le pillage des animaux, en regorge désormais ! En effet, depuis la fermeture de la station baleinière, les espèces semblent reconquérir la zone.

Des otaries bondissant sur les rochers glissants, un groupe de dauphins de Peale effectuant un véritable ballet aquatique et même une baleine à bosse remontant à la surface pour prendre sa respiration... Le spectacle est époustouflant !

¹ Un corridor écologique désigne un ou des milieux reliant fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce. Les animaux et les plantes voyagent d'un endroit à un autre par ces passages.



© WWF-US / KEITH ARNOLD



© MUHAMMAD OSAMA / WWF-PAKISTAN

Décompte prometteur pour le léopard des neiges

Personne ne sait exactement combien il reste de léopards des neiges sauvages sur notre planète. L'Inde, elle, est pourtant parvenue à compter sa population de *Panthera Uncia*, rejoignant le Bhoutan et la Mongolie sur la liste des premiers pays à avoir relevé ce défi. Une prouesse historique dans un environnement aussi hostile car en Inde, c'est sur les hauteurs de l'Himalaya que le fantôme de l'Asie a élu domicile. Mais nos experts sont déterminés. Après plusieurs années de traque minutieuse et d'observation silencieuse en quête d'excréments, de marques de griffes sur les troncs ou de proies à moitié dévorées, autant de traces attestant de la présence du félin dans les environs, ils partagent aujourd'hui les résultats de leur enquête : 718 léopards des neiges ont été recensés à l'intérieur des frontières du pays.

C'est un triomphe de collaboration, de persévérance et de rigueur scientifique, offrant un immense espoir pour la sauvegarde de cet insaisissable protecteur du haut Himalaya. En effet, du Bhoutan à la Chine, cette espèce remarquable joue un rôle clé en tant que prédateur, nous renseignant sur l'état de santé de son habitat en haute altitude.

Mieux comprendre LE LEGS

« Je souhaite léguer ma maison au WWF France ? Allez-vous la garder ? Comment cela se passe-t-il une fois que vous devenez propriétaire ? »

Le WWF vend en principe tous les biens dont il hérite quelle qu'en soit la nature (véhicule, collection d'art, bâti etc.). Lorsque le WWF perçoit un bien immobilier, deux estimations sont réalisées, dans la mesure du possible, afin de s'assurer de sa valeur au regard du marché immobilier.

Le bien ne sera mis en vente qu'après l'acceptation de la succession par le Conseil d'administration de la Fondation WWF (qui se réunit quatre fois par an).

Sachez que le plus souvent, le WWF travaille avec le notaire en charge de la succession en question et ce afin d'optimiser la gestion et la rapidité du traitement des dossiers.

Avant toute signature de compromis ou promesse de vente, le WWF France supervise tous les diagnostics obligatoires. Aucune intervention ou travaux ne sont envisagés sur le bien immobilier avant la vente, exception faite de la sécurisation de la propriété à titre conservatoire (fuite, sécurisation des accès, toit dangereux...), de l'entretien du jardin ou des extérieurs pour ne pas créer de désordre public ou de nuisance envers les voisins.

L'inventaire réalisé lors de l'ouverture de la succession permet de déterminer quels biens seront vendus en salle des ventes, auprès de brocanteurs, ou tout simplement retirés par des prestataires. Il convient de préciser que l'ensemble des biens mobiliers sont récupérés dans la mesure du possible.

« Le legs net de frais et de droits : qu'est-ce que c'est ? »

Le legs net de frais et de droits est particulièrement intéressant pour les personnes n'ayant pas d'héritier réservataire et souhaitant faire un legs à un proche, tout en soutenant une cause philanthropique.

Le legs net de frais et de droits permet de léguer une partie de son patrimoine à une ou des personnes de son choix (neveu, ami...), et l'autre, à une ONG. Ce mécanisme très peu voire mal connu du grand public est judicieux à connaître.

Quel est le principe ? Un organisme sans but lucratif, comme le WWF, est désigné légataire universel à charge de délivrer un legs net de frais et de droits à une personne proche du testateur.

Le WWF délivrera le legs à l'héritier proche du défunt et paiera les frais de notaire et les droits de succession à la place de cette personne. Ce n'est pas une opération de défiscalisation : la part destinée à la Fondation doit être suffisamment conséquente, témoignant de l'intention philanthropique afin que le WWF reste bénéficiaire.

Point d'attention : il vaut mieux que le legs net de frais et de droits soit exprimé en pourcentage afin de pallier les fluctuations de valeur des biens et les ventes ultérieures.

Formulation possible dans le testament : « Je désigne la Fondation WWF France, située 35 rue Baudin, 93310 Le Pré St-Gervais, légataire universelle, à charge de délivrer le legs net de frais et de droits suivant à : [noms complets et coordonnées de la personne + date de naissance]



Édito

Notre précédente publication était consacrée à notre première campagne TV dédiée à l'assurance-vie : son but était de faire connaître au plus grand nombre ce placement comme un outil fiable et simple pour transmettre tout ou partie de ses biens à notre fondation. Nous avons le plaisir de vous annoncer que cette campagne a porté ses fruits au-delà de nos projections : elle a donné lieu à beaucoup d'échanges, plusieurs d'entre vous ont même décidé de nous désigner parmi les bénéficiaires de leur contrat d'assurance-vie ! Pour les nouveaux abonnés à ce Journal qui ont fait ce choix, soyez-en donc chaleureusement remerciés.

Pouvoir compter sur un engagement au long cours est essentiel pour nos équipes sur le terrain.

Ce numéro est cette fois-ci consacré au legs. J'ai choisi de mettre en avant deux questions qui reviennent souvent lorsqu'on me contacte.

En restant à votre écoute, nos dialogues sont précieux !

Camille PERRIER,
Responsable des legs, donations et assurances-vie
Tel : 01 73 60 40 40 / Email : legs@wwf.fr

MON ESPOIR pour demain

Faire un legs au WWF France, c'est s'engager pour bien plus grand que soi. Derrière ce choix important, se cachent souvent de belles histoires de vie, de passion et de conviction. Et surtout une immense envie d'agir pour donner une chance à demain.

“J’ai découvert la Fondation WWF par l’intermédiaire d’un magazine spécialisé, il y a plusieurs dizaines d’années. J’étais déjà alors en recherche de structures associatives portant la défense des animaux dans leur globalité, dans le but de leur apporter mon soutien. Les deux pôles d’action affectés à la vie sauvage et à la vie des océans me sont apparus comme deux axes correspondant à mes valeurs et bien souvent négligés. J’ai décidé d’anticiper ma succession afin de partir serein. Cette anticipation m’apporte la tranquillité intérieure de savoir que j’ai réglé les préparatifs de mon ultime voyage : mes dernières volontés seront satisfaites. La continuité constitue en effet pour moi une valeur fondamentale, quasi sacrée. J’ai désigné la fondation WWF France comme mon légataire universel, un souhait qui

a mûri pour devenir une évidence personnelle. J’apprécie avec un profond respect la Fondation WWF à travers sa philosophie, ses démarches, ses combats, ses victoires et ses paris gagnés. Par ailleurs, le WWF France fait preuve d’une grande transparence allié à une modestie et à une déférence exemplaires pour les particuliers qui les soutiennent. Faire ce choix est aussi une manière pour moi de garder espoir que l’Homme prenne conscience de la beauté de la créativité de notre admirable planète Terre et respecte le Vivant qui l’entoure. Et si mon modeste témoignage peut provoquer le déclic qui manque à certains pour agrandir le cercle des bienfaiteurs dont le WWF a tant besoin, alors le pari sera en partie atteint !”

Philippe Mauverou (Charente)



© MARTIN HARVEY / WWF



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. www.wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) © "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/ "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.
WWF France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais - France.

Photo de couverture © KARINE AIGNER / WWF-US

Ont contribué à ce numéro : Benoit Duchier, Camille Perrier, Kenza Dumas, Eléonore Hadida, Mathilde Valingot.



Fabrication : Hopening 8743 J